

Va aux :

- Responsables à la formation des AC et régions de formation
- Administrateurs BDNJS des AC et régions de formation
- RC, MF, CoFor

Informations sur les nouveautés lors de la saisie de cours sur la BDNJS

Chers responsables de la formation
Chers utilisateurs de la BDNJS

Par la présente, nous aimerions vous informer de deux changements importants dans l'administration des cours dans la BDNJS.

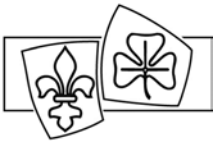
1. Annonce lors de nouvelles saisies de cours : nouveauté pour chaque cours

- Dès maintenant, nous devons activement aviser le secrétariat des cours J+S des nouveautés récemment saisies dans la BDNJS. Jusqu'à maintenant, cela se faisait seulement après les annonces. De plus, il faut envoyer un mail à plan.js@baspo.admin.ch, afin d'indiquer les cours ainsi que leurs numéros de référence associé.
- Les cours qui ne seront pas annoncés de cette manière ne seront pas vus par J+S, et ne seront donc ni traités, ni intégrés dans le plan de cours J+S.
- L'ultime délai pour les enregistrements se trouve toujours à la fin novembre à l'interne du MSdS (voir manuel Pilote). J+S nous demande toutefois d'enregistrer les cours le plus tôt possible ! Ceci est également tout à fait acceptable du point de vue scout, afin que les cours apparaissent le plus tôt possible dans le plan des cours et de permettre ainsi les inscriptions des participants.
- Bases du nouveau règlement : conformément aux directives J+S, les cours devraient en principe être saisis dans la BDNJS environ deux ans avant leur réalisation. Nous avons pu expliquer à la direction de J+S que pour nous, cela était beaucoup trop tôt. J+S fait une exception pour nous et nous a accordé de pouvoir continuer à inscrire les cours durant l'automne précédent l'année de réalisation. Puisque c'est en dehors de la fenêtre d'inscription usuelle, J+S ne détecte pas automatiquement ces cours. Une indication active de notre part est dès lors nécessaire.

2. Adaptation de la liste des organisateurs de cours

- Actuellement, chaque association cantonale (AC) et chaque région de formation est mentionnée dans la BDNJS en tant qu'organisateur de cours indépendant. Lors de leur saisie, des cours peuvent donc jusqu'à maintenant être attribués à l'association ou à la région qui l'organise.
- Pour des raisons juridiques, cela ne sera plus possible dans le futur. Comme J+S a uniquement un contrat de partenariat avec le MSdS en tant qu'organisation nationale, seul le MSdS doit apparaître à l'avenir comme organisateur de cours dans le système.
- Les associations cantonales et les régions de formation disposeront également à l'avenir d'un accès à la BDNJS et pourront également saisir eux-mêmes leurs cours. Ils doivent

Geschäftsstelle PBS
Speichergasse 31
Postfach 529
CH – 3000 Bern 7
Tel. +41 (0)31 328 05 45
Fax +41 (0)31 328 05 49
info@pbs.ch
www.pbs.ch



néanmoins indiquer « Mouvement Scout de Suisse » comme organisateur lors de la saisie.

- **Important : ce changement sera techniquement introduit que le 1.1.2015. Les cours pour 2015 doivent toutefois déjà maintenant être saisis avec le MSdS comme organisateur, (bien que l'association cantonale puisse encore être choisie)!**

Planification des cours: Choisir l'organisateur

Canton [dropdown] Fédération Pfadibewegung Schweiz, 596

Sous-Fédération [dropdown]

N° de la fédération [dropdown]

Abréviation [dropdown]

Fédération [dropdown]

Organisateur [dropdown] Mouvement Scout de Suisse

Choisir Effacer < <<

Kursp090

- En tant qu'administrateur, à l'avenir il sera toujours possible et il faut encore qu'une adresse de l'AC ou de la région de formation associée soit indiquée. Nous allons nous arranger avec J+S pour que la liste des administrateurs soit complétée en conséquence. Nous reprendrons les indications de votre association saisies dans l'actuelle BDNJS. S'il faut introduire de nouvelles indications, merci de vous annoncer jusqu'au 21.9.2014 à formation@msds.ch.
- Les cours ne pourront être classés à l'avenir qu'en fonction de numéros de cours de l'association cantonale. Il est dès lors important que les sigles officiels soient utilisés correctement selon le manuel Pilote.

En cas de question, nous restons volontiers à votre disposition (formation@msds.ch).
Avec nos meilleures salutations scouts

Garfield

Garfield

P.S.:

La CoFor travaille actuellement sur un nouveau manuel BDNJS « Pilote » qui intégrera cette nouveauté ainsi que les nouveautés des deux dernières années. Il ne sera toutefois disponible que dans le courant de l'automne. La version actuelle de « Pilote » ainsi que le manuel BDNJS de J+S se trouvent sur notre site internet sous www.formation.msds.ch > coordination de cours